

# Arques : la foire d'empoigne continue au conseil municipal

PUBLIÉ LE 01/10/2015

PAR JEAN-MARC SZUBA

Après l'éviction d'Alain Ricouart de son poste de premier adjoint, mardi 29 septembre, en conseil municipal, la maire Caroline Saudemont et son prédécesseur Joël Duquenoy se sont écharpés sur leurs sujets habituels : Flamoval et la ZAC du centre-ville notamment.



Pour Joël Duquenoy, une décision modificative (une opération budgétaire) soumise au vote concernant la résiliation de la concession d'aménagement de la ZAC du centre-ville *« c'est un emprunt de 1,7 million d'euros. Ce coût, parce que vous avez préféré arrêter cette concession au lieu de l'aménager »*. *« Eh oui, tout ça à cause de vos délires »*, rétorque la maire. Son prédécesseur enchaîne en prenant l'image d'un repas. *« Là, nous sommes à l'entrée, le plat de résistance, ce sera la ZAC de la forêt, 2 millions selon mes calculs. En dessert, on aura la ZAC de la Garenne pour 1,2 million d'euros. »*

Caroline Saudemont évoque alors la société d'économie mixte (SEM-ACED) que *« le président de la CASO a été obligé de liquider en raison de malversations. Sinon, mettez-moi au tribunal, on va rigoler quand on saura qu'on va en vacances sur le compte de cette société »*. *« Ça n'a rien à voir avec une liquidation. M. Decoster a été obligé de transférer les activités de la SEM-ACED à une nouvelle entité »*, s'insurge Joël Duquenoy.

## « Votre projet n'est plus valable »

L'ancien maire regrette qu'une parcelle de 800 m<sup>2</sup>, rue Anataole-France, va être vendue à un particulier qui habite à côté car *« nous l'avions acquise dans la perspective de l'aménagement de ce secteur »*. *« Pour nous, il n'y a rien de prévu, votre projet n'est plus valable »*, répond Caroline Saudemont.

## « Flamoval voté à l'unanimité »

L'avis demandé aux élus sur l'implantation d'éoliennes dans la région glisse vite sur Flamoval. Joël Duquenoy s'étonne que la commune d'Arques s'apprête à vendre des parcelles près de l'incinérateur pour l'implantation d'une unité de production de tomates alors que la maire s'est toujours opposée à Flamoval. *« C'est vous qui avez initié ce projet infernal alors que la population était contre, que ça présente un déficit de 80 millions d'euros et qu'il faudra rembourser pendant trente ans. Je suis toujours et définitivement contre et je me battrais pour la reconversion »*, répond-elle. *« L'implantation de Flamoval avait été votée à l'unanimité »*, se souvient Joël Duquenoy.

L'exploitant du réseau urbain de chaleur demande une révision des conditions d'exploitation. Pour Caroline Saudemont, c'est la preuve que le système n'était pas viable. *« Forcément, puisqu'il n'y aura pas les rentrées attendues avec la ZAC du centre-ville »*, commente Joël Duquenoy.

Le conseil se termine par une attaque de Joël Duquenoy qui avance que la maire menace de sanctions financières ses adjoints s'ils s'opposent à elle. Ce que la maire et les adjoints réfutent. Sauf Alain Ricouart, juste débarqué de son poste de premier adjoint, qui déclare : « *Je confirme.* »